

Communiqué SUD POSTE RHONE AIN

COMPARUTION D'UN FACTEUR AGRESSE PAR LA POLICE MUNICIPALE DE LYON DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL LE 15 NOVEMBRE 2018

Le 21 juin dernier, notre collègue terminait la livraison du bureau de poste des Terreaux lorsqu'il a violemment été admonesté puis molesté par un agent de la police municipale et son collègue parce qu'il était garé sur un terre-plein !

Surpris par l'intervention musclée des policiers municipaux, le facteur a protesté en tentant de se défaire de leur étreinte, mais il a été menotté. La scène s'est déroulée devant plusieurs témoins et a même été filmée ! Aucun panneau de signalisation n'indiquait que le stationnement était illicite à cet endroit ! Le facteur a été placé en garde à vue et l'un des policiers municipaux a porté plainte contre lui pour agression. LA POSTE, loin d'apporter son soutien à notre collègue, a décidé d'engager une procédure de licenciement à son encontre !

Aussi, le facteur est convoqué devant le tribunal correctionnel de LYON le 15 novembre prochain. Il a lui-même déposé une plainte auprès du procureur de la république, mais aucune suite n'a été donnée !

LA POSTE a refusé au facteur la protection juridique (à laquelle l'ensemble du personnel de LA POSTE a droit dans le cadre de ses fonctions). Pire, la direction territoriale a convoqué le facteur en entretien préalable à licenciement. Si suite à l'intervention de la fédération SUDPTT, le conseil de discipline a été reporté , il ne s'agit bien que d'un simple report .

De par les rythmes intenable des tournées, LA POSTE impose aux postiers de se garer là où ils peuvent pour aller au plus vite, particulièrement en zone urbaine.

Les postières et postiers – en particulier celles et ceux qui effectuent de la livraison en voiture – sont directement concernés par cette affaire car, si stationner sur un terre-plein devient un motif d'interpellation musclée, ils ont de quoi s'inquiéter !

Aussi, la FEDERATION SUD PTT et le syndicat SUD POSTE RHONE AIN appellent les postier-e-s et plus largement tout.te.s celles et ceux qui défendent la liberté et refusent l'arbitraire à se rassembler jeudi 15 novembre 2018 à 13h devant **le Palais de Justice de Lyon situé au 67 rue Servient à LYON 03 (métro GUICHARD, ligne B)**. Un préavis de grève nationale a été déposé par la FEDERATION SUD PTT pour le 15 novembre prochain.

Contact Presse : Xavier BENNEGENT : 06 78 44 18 88



Rhône Ain
128 rue du 4 août
69100 Villeurbanne

Tél : 04 37 47 88 70
Courrier-colis@sudptt69.org
<http://sudptt69.over-blog.com>

